



DÉCLINAISON D'UNE ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION - PLACE CLAUDE BERNARD Villefranche-sur-Saône (69)

Suite à la cession par l'OGEC d'un établissement situé en limite d'AVAP et qui accueillait des activités périscolaires, des opérateurs immobiliers désireux d'intervenir sur le site se sont rapprochés de la Ville. Afin de garantir l'adaptation des futurs programmes au développement qu'elle envisage, celle-ci a intégré dans son PLU un périmètre d'attente de projet, en suite de quoi celle d'une OAP devra permettre d'encadrer les évolutions de ce secteur.

État d'avancement : 2017 (achevé)

Maîtrise d'Ouvrage : Ville de Villefranche-sur-Saône
Référente : Audrey Morot-Sir
Responsable du service Urbanisme et Environnement

Secteur / site d'étude :
Place Claude Bernard (périmètre AVAP)

Équipe projet : Condition Urbaine

Montant de mission : 20 000 € HT

Objectifs de la mission
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'attractivité du quartier par le biais d'une requalification foncière ; Renforcer les dynamiques du quartier grâce à la plurifonctionnalité : résidentiel, équipements publics, services ; Assurer un lien entre le tissu historique et les secteurs plus périphériques.

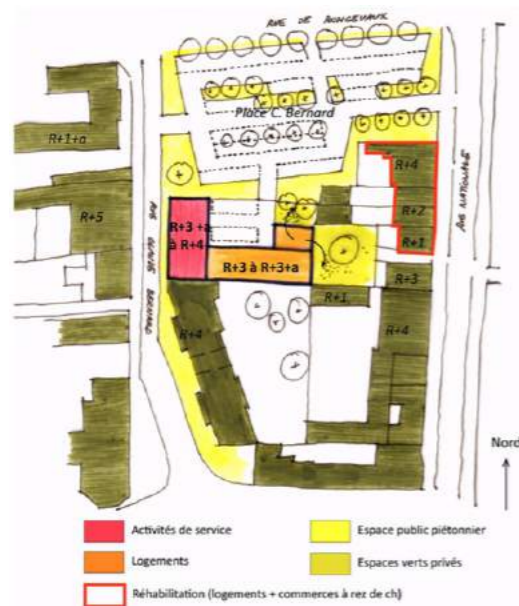
Enjeux
<ul style="list-style-type: none"> Accueillir une résidence pour seniors complétée d'une maison médicale, ainsi que des logements ; Maintenir des espaces publics de qualité adaptée à la programmation ainsi qu'aux besoins de cette porte de ville ; Conforter les usages de cette place, au profil très routier, dans le cadre du fonctionnement du quartier ; Prendre en compte le caractère patrimonial du site, en collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Nos interventions
<ul style="list-style-type: none"> Analyse du site, de son environnement proche et des dynamiques territoriales ; Élaboration de scénarii d'aménagement, pré-chiffrages inclus ; Déclinaison du scénario retenu, proposition de montage opérationnel et financier ; Rédaction du cahier des prescriptions urbaines, architecturales et paysagères.

Analyse foncière



Scénario 1

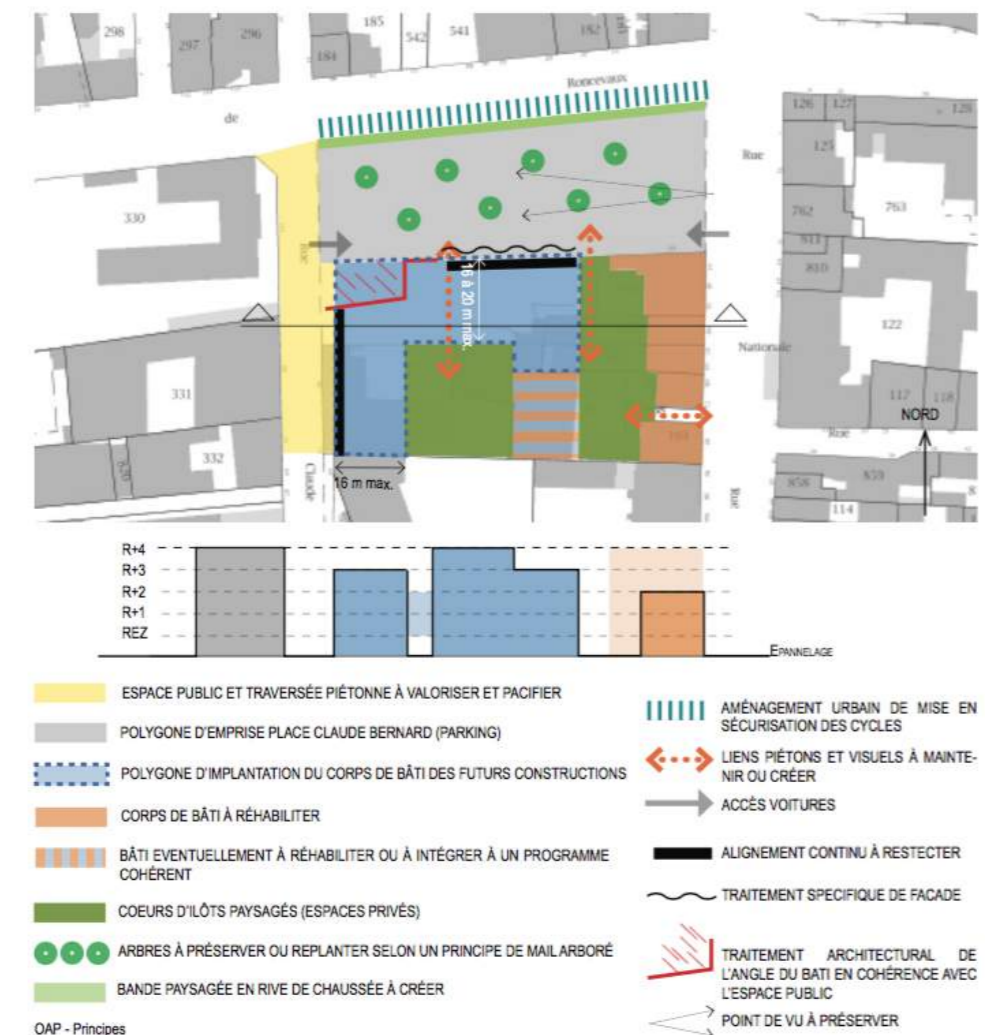


OAP - Programmation

Sous secteur	Destinations	Surfaces créées en m2	Typologies*	Pour mémoire emprise foncière
Indice 1	Place publique Stationnement Aménagements	0		3 550m2 estimés
Indice 2	Commerce Services Logements	0 sauf extensions ponctuelles	Maintien ou Rénovation de bâti Accession ou location privée	Parcelles AC165 à 169 433 1337m2 cadastrés
Indice 3	Commerces et services Logement Hébergement	2000 à 2300m2	30 Logements Mixité sociale à hauteur de 25% ou Maison médicale	Parcelle AC 176(p) + partie de l'espace place dans le cadre d'un aménagement d'ensemble 1065 à 1300m2 estimés
Indice 4	Commerces, services, hébergement logement	3 500 à 4000m2	45/50 Logements Mixité sociale à hauteur de 25% Ou Hébergement* Services et commerces imposés en rez de chaussée	Parcelles AC 175 AC 176(p) AC 165-166 (p) + partie de l'espace place dans le cadre d'un aménagement d'ensemble 1400 à 1500m2 estimés
Indice 5	Logements Ou Hébergement Équipements	2300 à 3000m2	30/40 Logements ou Hébergement *et équipement scolaire en rez de chaussée	Parcelles AC 330(p)- 344-497 (p) : 1950m2 estimés
Indice 6	Logements Équipement scolaire Locaux	0 sauf extension ponctuelle	identiques	Parcelles AC 331-332-338-829 soit 4800m2 environ
Indice 7	Réserve de cœur d'îlot	0 à court terme	Possibilités d'extension mesurée à 20%	Parcelles AC 336-337- AC 821- AC 334- AC 732- AC 495-498- AC 397(p) 344(p) 5000m2 environ
Ecoles				4338m2 estimés

OAP - Plan matérialisant les principes retenus

Zoom sur le secteur Claude Bernard



- ESPACE PUBLIC ET TRAVERSÉE PIÉTONNE À VALORISER ET PACIFIER
- POLYGONE D'EMPRISE PLACE CLAUDE BERNARD (PARKING)
- POLYGONE D'IMPLANTATION DU CORPS DE BÂTI DES FUTURS CONSTRUCTIONS
- CORPS DE BÂTI À RÉHABILITER
- BÂTI ÉVENTUELLEMENT À RÉHABILITER OU À INTÉGRER À UN PROGRAMME COHÉRENT
- COEURS D'ÎLOTS PAYSAGÉS (ESPACES PRIVÉS)
- ARBRES À PRÉSERVER OU REPLANTER SELON UN PRINCIPE DE MAIL ARBORÉ
- BANDE PAYSAGÉE EN RIVE DE CHAUSSÉE À CRÉER
- AMÉNAGEMENT URBAIN DE MISE EN SÉCURISATION DES CYCLES
- LIENS PIÉTONS ET VISUELS À MAINTENIR OU CRÉER
- ACCÈS VOITURES
- ALIGNEMENT CONTINU À RESTREINdre
- TRAITEMENT SPÉCIFIQUE DE FACADE
- TRAITEMENT ARCHITECTURAL DE L'ANGLE DU BÂTI EN COHÉRENCE AVEC L'ESPACE PUBLIC
- POINT DE VU À PRÉSERVER